



Compte-rendu du Conseil d'établissement du jeudi 12 juin 2025

Etaient excusées : Madame Petit (CE2), Madame de Courteix (CE2)

Etaient présentes

Parents correspondants : Madame Lamoureux (PS), Madame Klotz (MS), Mme Gauthier (GS), Madame Verneuil (CP), Madame Manière (CE1), Madame Boussaroque (CM1), Madame Pajot (CM2)

Représentant de l'APEL : Madame Libault

Enseignantes : Madame de Coligny, Madame Dacuna Bandalac, Madame Serizier, Madame Mornet

Personnel de Droit Privé : Madame Roig (AESH), Madame Keita (Responsable Restauration), Madame Rème (ASEM MS), Madame Le Laouénan (ASEM GS), Madame Edeline (adjointe de direction) et Erika Nondin (intervenante anglais)

Présidé par Madame Zoubovitch

Présidé par Madame Zoubovitch

Introduction

Pour rappel, le conseil d'établissement est une assemblée consultative où toutes les questions éducatives, pédagogiques, pastorales sont évoquées. Cette assemblée est constituée des membres de la communauté éducative (les enseignants), les parents correspondants, l'APEL et le personnel de droit privé. La moitié de notre équipe éducative Saint Pierre est présente ce soir. La seconde moitié était présente lors du 1^{er} Conseil d'établissement du mois de janvier.

Je remercie tout d'abord les parents correspondants d'être un véritable relais des parents notamment pour ce conseil.

I – Quelques rappels

*Code vestimentaire

***uniforme :** Certains parents ont renouvelé leur demande du port d'un uniforme à l'école. J'apporte la même réponse qu'aux autres conseils d'établissement à savoir : « Cela gomme à la fois les inégalités vestimentaires ou modes et parallèlement alourdit le coût des fournitures. J'attends donc les directives ministérielles pour prendre ma décision sur ce point et uniformiser avec les écoles privées catholiques du secteur. »

*tenue quotidienne

Avec l'arrivée des beaux jours, j'ai dû rappeler le règlement intérieur à savoir : la demande d'une tenue vestimentaire adaptée : les jupes courtes (mi-cuisses) et mini-shorts ne sont pas acceptés y compris pour le sport.

Rappelons que des baskets de sport sont également attendus à partir du CP lorsque les enfants ont cet enseignement.

***Samedis travaillés** : Ils sont toujours au nombre de 4, ils permettent de vivre avec les familles des temps forts (messe, conférence, kermesse).

Etant en contrat d'association avec l'état, nous travaillons le même nombre de jours que dans l'enseignement public. Par conséquent, quatre demi-journées seront libérées dans l'année. Actuellement, elles sont positionnées en fin d'année.

Certains parents me demandent de réduire le nombre de samedis travaillés voir de les annuler car la garde en fin d'année est complexe. En effet, les structures telles que les centres aérés ne sont pas encore ouvertes.

Cependant, les dates des samedis travaillés sont données en juillet pour l'année suivante et la date de la fin de l'année, un an à l'avance. Cela permet de s'organiser au mieux.

A la question du sondage afin de savoir si les parents sont d'accord ou non je réponds que je n'en ferai pas. L'organisation de notre établissement est clairement énoncée à chaque entretien d'inscription et communiquée en avance.

II – Horaires et consignes de sécurité

La semaine dernière, j'ai envoyé un mail demandant de respecter strictement les horaires d'ouverture et de fermeture des portails.

Concernant les maternelles, il est demandé aux parents de PS de déposer leurs enfants en classe entre 8h15 et 8h25. A 8h25, plus aucun adulte n'est autorisé à rentrer dans l'établissement.

Les élèves de PS sont donc confiés à Marie de Maintenant qui les emmènera en classe à 8h30. **En effet, à 8h30 précises, l'établissement doit être fermé. Afin d'assurer la sécurité de vos enfants aucun adulte en dehors du personnel ne doit être présent dans les locaux.**

Le soir, les parents de PS et MS peuvent venir récupérer leurs enfants en passant par la porte dédiée. Il est demandé de ne plus utiliser cette porte à 16h30 précises. Le personnel affecté à l'ouverture et la fermeture de la porte est attendu à la garderie. Les parents qui sortent par la porte des maternelles créent une faille dans notre sécurité se tenant la porte les uns aux autres. Par conséquent, si après être venu chercher votre enfant, vous trouvez la porte des maternelles fermée, je vous demande de passer par le portail de la grande cour.

Nous avons conscience que cette organisation n'est pas optimale. Je vais réfléchir à une réorganisation pour l'année prochaine.

Concernant l'accès à la cour, il est strictement interdit de rentrer dans l'établissement sans mon accord (ou de la personne présente à la porte).

En tant que chef d'établissement, je suis responsable des personnes qui sont dans l'enceinte de l'école et suis la garante de leur sécurité. Je dois connaître le nombre exact d'adultes et d'enfants présents si un exercice PPMS se déclenche. Je ne peux y arriver uniquement si les 230 enfants et 145 familles respectent les consignes de sécurité qui sont communiquées aux instances supérieures (tels que le rectorat, la préfecture, la DDEC).

III - Moments festifs

*** Sortie de fin d'année** : Elle est prévue ce vendredi 20 juin, les élèves de la PS au CM2 seront accompagnés par toute l'équipe éducative et quelques parents. En ce qui concerne les accompagnateurs extérieurs, nous avons attendu plusieurs jours afin que les parents qui le peuvent et le souhaitent se manifestent. Afin d'être équitable avec tous les parents, nous avons attendu ce jeudi pour vous répondre à tous.

A la remarque du délai de prévenance de 10 jours pour la sortie, je répondrai que la sortie a été annoncée dans l'agenda diffusé par mail le 28 avril soit un mois et demi à l'avance donc un RTT pouvait être posé par les parents intéressés.

***Kermesse** : Nouvelle mouture cette année. Nous commencerons avec la messe dès 8h30.

Puis les spectacles de théâtre se dérouleront au cinéma Le Roxane et les jeux débiteront à 10h00. Il y aura un va et vient entre les classes.

Afin qu'il y ait de la place pour tous au cinéma, je demande à ce qu'uniquement les parents, frères et sœurs de ceux qui sont sur scène soient dans la salle et de sortir après.

Afin d'assurer la sécurité, l'APEL et l'école ont engagé deux vigiles. Ils assureront le contrôle des sacs et la mise en place de toutes les procédures pour rentrer dans les deux établissements(école et cinéma). Merci à tous pour votre collaboration.

IV – Besoin d'aide

***Catéchèse et Pastorale** : A la demande de nombreuses familles, depuis l'an passé, nous proposons de la catéchèse le mardi soir de 17h à 18h en alternant les CP et les CE1. Ce temps est assuré par des parents volontaires.

Néanmoins, nous avons un problème de recrutement. Les parents ne sont pas assez nombreux.

Nous proposons, sur temps scolaire, pour les CE2-CM1-CM2, de la Pastorale avec les enseignantes et également des parents volontaires. Cela demande une formation toutes les 4 semaines environ. Cette mise en place permet d'offrir la possibilité aux enfants de vivre ce temps de Pastorale en petits groupes et permet ainsi à chacun d'avoir la parole et de se sentir rejoint là où il en est. Nous pouvons accompagner chaque enfant selon ses propres besoins. Nous manquons toujours de bénévoles. Je relance mon appel pour l'année prochaine.

Enfin, nous ne préparons pas à la 1ere communion, je vous laisse vous rapprocher de votre paroisse.

***Travaux** : Comme vous le savez, cet été sera le temps des travaux pour les classes de PS, CE2, CM1, CM2, les deux escaliers en bois, l'amphithéâtre et mon bureau.

Un planning vous a été envoyé. Afin de connaître vos disponibilités, je remercie par avance les parents qui se sont inscrits pour participer au déménagement des meubles fragiles et aux parents électriciens qui nous aident à déplacer les vidéo-projecteurs. Concernant le mois de juillet, nos équipes sont au complet.

La difficulté réside maintenant pour le mois d'août afin d'être prêts pour accueillir les enfants. Je relance mon appel.

V – Projets

***A l'année**: En maternelle, nous aurons toujours trois projets, un par trimestre. Nous poursuivons le projet théâtre, arts ou projet musique à voir. Nous imaginons le remplacer par un intervenant en compétences psycho-sociales en lien avec les programmes Education à la Vie Affective et Relationnelle, nous souhaitons développer les compétences de nos élèves à s'exprimer entre eux.

En ce qui concerne les élèves en élémentaire,

*le théâtre se poursuit en CP à partir du mois de janvier,

*en CE1, un nouveau projet sera à l'œuvre...

*en CE2, nous poursuivons le projet théâtre.

*En CM1 et CM2 ; la démarche scientifique sera travaillée avec des intervenants. Ils permettront d'aborder les notions autrement, notamment en passant par des expériences.

VI - Questions diverses

*Communication

Certains parents demandent plus de clarté dans les communiqués. Ils sont pourtant relus à plusieurs voix.

Je note néanmoins le manque de la date de sortie dans la dernière circulaire en effet. Nous serons encore plus vigilants les prochaines fois.

Lorsqu'il s'agit d'une difficulté entre élèves au sein d'une classe, ma prise de parole doit être la plus factuelle possible. Les affaires sont souvent d'ordre privé et je ne dois pas m'étendre sur certains sujets. Je trouve dommage que certains parents en désaccord avec d'autres parents se répandent sur le trottoir. Il ne s'agit que d'une seule version. Une vue d'ensemble doit être connue pour avoir une opinion valide.

*Temps d'enseignement : mi-temps, quart-temps des enseignantes

*Les mi-temps de droit sont autorisés pour les professeurs des écoles jusqu'au 3 ans de leur enfant. Après, il s'agit d'un mi-temps sur autorisation.

Certains parents se posent la question de la pertinence d'un trois quarts temps en classe complété par un autre quart temps. Je ne peux pas m'y opposer, c'est un droit. L'articulation pédagogique entre les enseignants se fera très bien car il est attendu une répartition fine des enseignements et une communication aisée entre les deux professionnels. Je rassure les parents.

*Cantine :

La question a déjà été évoquée au précédent Conseil d'établissement.

Nous travaillons avec la société Yvelines Restauration. Ils privilégient les circuits courts, locaux et appliquent la loi Egalim. A la question de la saveur des repas, je réponds que certains enseignants et personnels OGE commandent le même repas que les élèves et dans 90% des cas, le menu est bon. Les plats ne sont pas trop salés et les desserts satisfaisants.

Notons également que les process sont scrupuleusement surveillés par notre école.

Si toutefois cela ne convenait pas à votre enfant, vous pouvez le récupérer sur la pause méridienne. Je rappelle que la restauration est un service de l'école et, par conséquent, non obligatoire.

Concernant les repas sans viande, ils sont obligatoires conformément à la loi Egalim.

*Piscine

Les élèves de CP et CE1 ont été évalués. Elle apparaîtra dans le livret d'évaluation fin juin. Celle-ci n'est pas soumise à un diplôme car la compétence « Savoir nager » n'est validée qu'en CM2.

*Mutuelle St Christophe

Toutes les informations et procédures sont sur notre site internet dans l'onglet informations pratiques, documents à télécharger.

*Horaires d'enseignement en cycle 3

Des parents de cycle 3 s'interrogent sur le fait que leurs enfants font plus de français que de mathématiques.

En référence aux instructions officielles, il est demandé de réaliser 8h de français hebdomadaire et 5 heures de mathématiques. A ce volume horaire, il faut soustraire une partie du temps imputé aux récréations.